

Réalisée pour le Forum Urbain Mondial du Caire (Egypte) en novembre 2024  
 sur le thème « **Tout commence chez-soi : Actions locales pour le  
 développement durable des villes et communautés** »

Synthèse des travaux de groupe  
 2023- 2024

# SOLIDARITÉS : REPENSER LES COOPÉRATIONS TERRITORIALES, UNE VISION MULTISCALEAIRE





Pour ce 12<sup>ème</sup> Forum Urbain Mondial, le PFVT capitalise sur les travaux des années précédentes, et l'approche prospective, en ancrant sa réflexion sur les recommandations et les scénarios 2050 des groupes de travail *Coopération territoriale et transfrontalière*, réalisés en 2022 pour le Forum de Katowice. En nous appuyant sur ces scénarios 2050 nous nous accordons sur un futur souhaitable qui nous permettra de construire, avec des experts internationaux, des jeunes et toutes les parties prenantes, les étapes clés qui rendent possibles les solidarités et les coopérations dans les territoires libanais et français.

#### **Recommandations des années précédentes à retenir :**

Un système de réseaux interterritoriaux

- Passer d'un Agenda urbain européen à un véritable agenda territorial européen

Des bassins de vie transfrontaliers reconnus

- Faciliter l'accès aux soins dans des espaces transfrontaliers
- Communs de gestion de la ressource en eau
- Réseaux électriques intelligents transfrontaliers

Un cross-border deal sociétal et démocratique comme stratégie transfrontalières globale

- Éducation au transfrontalier et à l'Europe
- Définition de circonscriptions eurorégionales avec des représentants élus

## Editorial

Soutenue par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau) assure avec efficacité, à travers le Partenariat français sur la Ville et les Territoires (PFVT), la coordination de la participation des acteurs français de l'urbain au prochain Forum urbain Mondial qui se tiendra en Égypte en novembre 2024.

Cette coordination s'est traduite de façon concrète par le lancement, en 2023, de plusieurs groupes de travail parmi lesquels le groupe de travail « Coopérations et Solidarités » dont la restitution fait l'objet du présent livrable.

Réunis à échéances régulières, les acteurs français de l'urbain qui ont composé le groupe

de travail « Coopérations et Solidarités » ont produit des recommandations opérationnelles, basées sur leurs précieuses expertises, qui viendront nourrir le plaidoyer français. À travers leurs recommandations, ils ont, en particulier, mis en exergue les enjeux de solidarité territoriale, l'importance de la mise en réseau dans les coopérations ou encore l'évolution des espaces d'actions pour accéder aux services de base.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des membres du groupe pour le travail qu'ils ont accompli. Je salue également, de manière plus générale, l'action extérieure menée par les collectivités territoriales et par leurs partenaires.

Frédéric CHOLÉ  
Délégué pour les Collectivités territoriales et la Société civile  
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



# Contributeurs

## Pilotage et animation

- Eric Huybrechts, manager 'actions internationales' à L'Institut Paris Region
- Brigitte Bariol-Mathais, déléguée générale de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme

## Grands témoins

- Houda Odeimi, responsable du développement et de la coordination chez Cités Unies Liban - Bureau Technique des Villes Libanaises

## Participants



## Coordination

- Brigitte Bariol-Mathais, Fnau / PFVT
- Carla Doncescu, Fnau / PFVT
- Maia Martin, Fnau / PFVT

# Sommaire

INTRODUCTION 7

PARTIE 1 - ENJEUX PARTAGES 8

Réduire les disparités territoriales pour faire face aux vulnérabilités  
Territorialiser les engagements internationaux au niveau local  
Renforcer la mise en réseau pour éviter des copier-coller inadaptés aux contextes locaux

PARTIE 2 - FEUILLES DE ROUTE 2050 : Repenser les coopérations territoriales 11

Trajectoire commune  
Trajectoire basée sur France  
Trajectoire basée sur le Liban

PARTIE 3 - RECOMMANDATIONS 18

- Recommandation 1 : Adapter les engagements internationaux, régionaux et européens à la réalité des territoires
- Recommandation 2 : Renforcer et mettre en place des financements internationaux plus souples à destination de tous
- Recommandation 3 : Reconnaître, inclure et mobiliser l'informel dans les coopérations
- Recommandation 4 : Introduire le concept de « contrat » en tant que modalité d'action et faire de l'éco-conditionnalité et de la réciprocité un critère central dans les partenariats
- Recommandation 5 : Renforcer les compétences des collectivités locales dans le domaine des finances locales à travers la coopération décentralisée.

CONCLUSION 23



## Introduction

Les projections démographiques prévoient une augmentation de 2 milliards de personnes supplémentaires sur Terre, accompagnée d'un vieillissement général de la population. Cette croissance fulgurante se concentre principalement dans les zones urbaines, avec une forte prédominance en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud.

Face à l'urbanisation accélérée et à l'expansion des grandes métropoles, la complexité des défis liés à l'étalement urbain s'intensifie. Les ressources naturelles, déjà sous pression, sont encore plus sollicitées, exacerbant les vulnérabilités. Le climat des décennies à venir en France ne sera pas déterminé à Paris, Bruxelles, ou Washington, mais bien au Caire, New Delhi, Jakarta, et ailleurs. Aujourd'hui, ces nations suivent une trajectoire similaire à celle empruntée par les pays industrialisés, caractérisée par une dépendance aux énergies fossiles. Il est injustifié de dicter aux pays en développement comment ils devraient orienter leur développement. En revanche, la véritable opportunité réside dans la coopération avec ces nations, en les accompagnant dans le choix de trajectoires alternatives, plus résilientes et distinctes de celles des pays développés. Nous pouvons tirer des enseignements précieux des expériences qui dépassent nos frontières. Les coopérations multiscalaires deviennent ainsi un impératif pour faire face à ces futurs enjeux, transcendant les frontières nationales.

Alors que, les politiques publiques s'inscrivent souvent dans des territoires délimités, que ce soit à l'échelle des États ou des collectivités territoriales. Repenser les coopérations territoriales implique de sortir de ce cadre circonscrit pour dépasser les dimensions administratives habituelles. La coopération entre acteurs internationaux permet de partager des connaissances, des ressources et de meilleures pratiques pour aborder ces enjeux de manière holistique. Ces coopérations sont, ici pensées aux niveaux local, national et régional mais aussi au niveau international comme outil de lutte contre les inégalités.

Compte tenu de la situation du douzième Forum Urbain Mondial, ce groupe de travail a donné la priorité aux problématiques des pays en développement et principalement à l'Afrique, la Méditerranée et au monde Arabe. Il est essentiel de définir des messages communs à transmettre lors des débats internationaux sur les solidarités, afin de favoriser une compréhension commune et des actions concertées pour enclencher une transition et sortir de la trajectoire du « Business as usual ».

Comment les coopérations peuvent-elles agir comme levier de réduction des inégalités sociales et territoriales et renforcer leur adaptation ? Quels instruments promouvoir pour faciliter ces coopérations ?



# PARTIE 1 : ENJEUX PARTAGÉS

Les coopérations présentes à toutes les échelles permettent la mise en place de projets collaboratifs qui prennent en compte les spécificités des territoires et mettent en évidence le rôle des partenariats dans la réduction des inégalités environnementales, sociales et territoriales.

## Réduire les disparités territoriales pour faire face aux vulnérabilités

### Des inégalités économiques et urbaines en hausse

L'économie actuelle, de plus en plus marquée par sa financiarisation, accentue les dysfonctionnements dans la production de la ville. L'accès inégal aux ressources, aux services essentiels (Logement, eau & assainissement, transport, énergie, éducation, santé) et aux opportunités crée des divisions profondes, avec une polarisation sur les quartiers déjà développés, en opposition avec le nombre croissant de quartiers informels, souvent exclus des mécanismes économiques. Dans ce contexte, la mutualisation des ressources, le partage d'expertise et la mise en place d'initiatives collaboratives peuvent contribuer à créer des environnements plus justes et résilients.

### Le numérique entre outil de solidarité et facteurs d'inégalités

La transition numérique s'illustre par la rapide évolution des outils innovants, soulignant l'importance de l'associer à des principes de solidarité. Cette convergence prend tout son sens lorsque le numérique peut améliorer l'accès des populations aux services essentiels et aux ressources. Cependant, cela implique inévitablement de combattre les écarts en termes d'accès et de compétences numériques. En Europe la transition numérique et la transition écologique sont étroitement liées dans les coopérations.

### Des ressources à l'origine de tensions territoriales

Face à la raréfaction des ressources naturelles (eau, biodiversité, etc.), reconnaître ces dernières comme des biens communs est légitime. Ces ressources se sont fortement dégradées dans le temps face aux conflits d'usage qui pouvaient en découler. Aujourd'hui, elles continuent d'être traitées comme des biens privés, bien qu'une gestion commune permettrait de préserver ces ressources dont la disponibilité diminue, en résolvant également des tensions territoriales présentes ou à venir.

## Territorialiser les engagements internationaux au niveau local

### Une approche horizontale qui peine à se développer

La participation intégrée permet de mettre en lumière les approches alternatives de gouvernance afin que décideurs et citoyens planifient ensemble leur territoire et s'éloignent de l'approche traditionnellement verticale. En encourageant la collaboration directe entre les acteurs concernés, elle stimule la prise de décision inclusive et la co-construction de solutions, reflétant ainsi les besoins réels des parties impliquées. Adopter une approche participative est le point focal de toute coopération.

### Le renforcement des capacités locales comme socle indispensable des coopérations

Les relations asymétriques entre Etats et collectivités se caractérisent souvent par des difficultés de communication. La formation des élus locaux et des agents municipaux doit être placée au cœur des réflexions, car les modes de gouvernance des collectivités sont décisifs dans la mise en œuvre de projets, d'autant plus lorsque l'Etat central s'avère dysfonctionnel. L'appropriation de solutions et d'outils plus souples par les décideurs est essentielle pour garantir une gestion locale indépendante.

## Renforcer la mise en réseau

### Des cadres d'action à ajuster aux réalités locales

Avec l'émergence de nouveaux modèles et modes de vie, on constate une redéfinition des relations, où les frontières s'estompent. La métropolisation du monde permet de réfléchir au-delà des limites administratives, encourageant une approche renouvelée des modes de vie, qui constitue un point de départ pour envisager les attentes et les besoins de la coopération. Il est donc essentiel d'adapter les projets de coopérations aux réalités locales et aux spécificités de terrain. L'inefficacité des modèles « copier-coller » montre l'importance de ne pas projeter des conceptions occidentales de l'urbanisme et de la vie sociale sur d'autres pays, afin de mettre en place des projets adaptés et pérennes pour les partenaires engagés.

### Un manque de synergie entre les différentes expertises locales

Les partenariats ancrés sur l'expertise sont des outils de la coopération qui favorisent l'innovation et créent des réseaux qui peuvent perdurer et avancer vers un futur partagé. Confronter et coordonner les expériences permet de dégager des réflexions et des objectifs communs. La mise en réseau dans les coopérations territoriales permet ainsi de relier les territoires et de partager les expertises et inspirations.

Notamment, les agences urbaines, grâce à leur positionnement partenarial et leur neutralité, jouent un rôle de connecteur entre les acteurs locaux pour la concrétisation des projets. Elles servent de trait d'union entre l'État, les acteurs privés & publics et les collectivités locales, facilitant l'intégration des différents échelons administratifs et promouvant la mise en œuvre ainsi que le suivi des politiques publiques à l'échelle locale et nationale.





# PARTIE 2 : FEUILLES DE ROUTE 2050

## Regards croisés : France - Liban

Les Feuilles de routes constituent des documents de synthèse opérationnels, s'appuyant sur des outputs issus des ateliers et des regards croisés entre acteurs français et internationaux. Structurée par trois enjeux transversaux (1- Acteurs et Gouvernance, 2- Disparités et Équité sociale, 3- Enjeux économiques et Financement), ces feuilles de route décrivent les jalons d'action à mettre en place à court terme, moyen terme et long terme pour plusieurs territoires. Grâce aux regards-croisés entre les acteurs français et les acteurs internationaux (Méditerranée, Afrique...), ces trois feuilles de routes décrivent les trajectoires à suivre par tous (violet), mais aussi plus spécifiquement par la France (bleu) et par le Liban (rose) pour atteindre les objectifs d'ici 2050.

### **Des villes en croissance nécessitant de nouveaux modes de gestion**

La transition démographique montre une croissance attendue de 2 milliards de personnes, soit une augmentation de 25%, et en parallèle un vieillissement des populations. Le report de cette croissance démographique devrait avoir lieu dans les villes, principalement en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. La rapidité de l'urbanisation, notamment dans les pays en développement, représente un énorme défi. Afin de faire face à ces difficultés, la solidarité et la coopération territoriale s'avèrent indispensables. Afin de parer à ces problématiques, on observe un besoin de dispositifs d'accompagnement et de développement de nouveaux outils.

### **Des spécificités territoriales impliquant une grande souplesse d'action**

Face aux spécificités et au contexte de chaque territoire, la granularité des territoires doit apparaître dans les projets de coopérations, obligeant ainsi à une certaine souplesse et adaptabilité. Le partage d'expériences et de connaissances est une étape indispensable afin de faire apparaître les interdépendances et réciprocity. Ces échanges aboutissent à une meilleure connaissance des métabolismes territoriaux afin d'améliorer la collecte de données, et de favoriser les transferts de compétences. Au Liban notamment, les coopérations sont un des rares appuis directs des municipalités. Malgré les multiples crises rencontrées par le pays, les coopérations demeurent un outil sur lequel les acteurs de la planification peuvent s'appuyer.

FEUILLE DE ROUTE



**REPENSER  
LES COOPÉRATIONS  
TERRITORIALES**



**Acteurs et gouvernance**

Consolider les alliances et promouvoir la collaboration intégrée entre divers échelons administratifs

|   |  |  |
|---|--|--|
| <b>Cartographier les acteurs</b>        | Mettre en place un système de collecte de données harmonisé et cartographier les acteurs   | Observatoires de données statistiques et qualitatives  |
| <b>Responsabiliser</b>                  | Responsabiliser et outiller les élus locaux pour s'inscrire dans les coopérations  | Coopération décentralisée • réseaux internationaux (convention des Maires...)  |
| <b>Renforcer les capacités</b>          | Appuyer le renforcement des capacités des autorités locales (élus et techniciens)  | Formations qualifiantes obligatoires • appui technique et ingénierie • échanges d'expériences dans la durée entre pairs  |
| <b>Inclure</b>                          | Recentrer les projets d'aménagement sur les usagers en les incluant dans le processus décisionnel  | Gouvernance participative (consultation des communautés locales, inclusion des plus vulnérables)   |
| <b>Consulter</b>                        | Asseoir le rôle des institutions indépendantes pour permettre un relais entre les experts et les institutions et impliquer de nouveaux acteurs dans les gouvernances locales | Partenariats avec des institutions indépendantes visant à renforcer l'interface expert-politique-société   |
| <b>Analyser</b>                         | Analyser les incidences des projets de coopération en connectant les indicateurs au reporting  | Évaluations stratégiques et analyses d'impact de la réglementation/environnemental/social/économique   |
| <b>Partager</b>                         | Renforcer les coopérations décentralisées et le partage de connaissances au niveau régional  | Mutualisation des moyens (humain et financier) et unité de recherche et de développement comme appui aux collectivités (données, diagnostic)                                   |
| <b>Agir ensemble en transfrontalier</b> | Définir des actions communes transfrontalières pour mutualiser la gestion des territoires frontaliers  | Méthodologie planspiel • observatoires transfrontaliers  |
| <b>Rendre compte</b>                    | Imposer une transparence et une redevabilité des administrations publiques   | Extension des e-services et de la e-gouvernance afin d'améliorer la transparence et la gestion des administrations, tout en préservant la disponibilité de services physiques. |

**Développer des villes et territoires de réseaux multi-échelles, multi-secteurs et multi-acteurs**

**Disparité et équité sociale**

Transposer les engagements suprarégionaux au niveau local pour une mise en œuvre effective

|                                      |  |  |
|--------------------------------------|--|--|
| <b>Territorialiser</b>               | Territorialiser les ODD et les agendas internationaux (Agenda 2063, New Urban Agenda)  | Local review report sous-nationaux et locaux et plateformes numériques (RFSC)  |
| <b>Former</b>                        | Former les collectivités sur les ODD et agenda internationaux pour une meilleure solidarité                                  | Formations qualifiantes obligatoires et sensibilisation  |
| <b>Développer les services</b>       | Favoriser l'accès aux services pour les populations rurales et limiter la fracture entre les territoires urbains et ruraux   | Contrats de réciprocité • e-services   |
| <b>Rendre accessible l'eau</b>       | Inscrire l'accès à l'eau comme une priorité des coopérations   | Collaboration avec les agences de l'eau pour optimiser et cibler les besoins formations des décideurs pour la gestion des conflits d'usage |
| <b>Faciliter l'accès au logement</b> | Favoriser les dispositifs de foncier solidaire pour un logement accessible à tous et rendre les populations plus résilientes | Coopératives de logement et organismes de foncier solidaire pour étendre la propriété collective du foncier et du logement                 |
| <b>Evaluer</b>                       | Systématiser la notion d'évaluation d'impact fondée sur les ODD  | Imposer des évaluations d'impact dans le secteur public comme dans le secteur privé  |

**Réduire les inégalités par le renforcement des alliances solidaires**

**Enjeux économiques et financement**

Faciliter l'allocation des financements des politiques territoriales au niveau local

|   |   |   |
|---|---|---|
| <b>Flécher les financements</b>           | Axer les financements internationaux sur de la coopération territoriale locale  | Voisinage européen • Agences d'urbanisme • subventions pour une assistance technique et financière  |
| <b>Financer les services essentiels</b>   | Systématiser l'aide publique au développement pour les services essentiels (eau, déchets, transport, énergie)                                     | Instaurer le 1% demandant aux collectivités françaises de dédier 1% de leur budget aux services essentiels de collectivités internationales   |
| <b>Accompagner les collectivités</b>      | Mettre en place des institutions financières nationales et internationales d'appui pour les collectivités   | Multiplier les organismes du type Caisse des dépôts, Banque des territoires, et Fonds Mondial pour le Développement des Villes  |
| <b>Securiser les financements</b>         | Permettre aux villes l'accès au financement et sécuriser les emprunts à travers des outils nationaux ou internationaux mutualisés                 | Agence France locale  |
| <b>Soutenir les personnes vulnérables</b> | Faciliter l'accès aux financements des petits projets, personnes non solvables et publics vulnérables (femmes, jeunes, autochtones, minorités...) | Micro-finance (crédits, assurances, épargnes, transferts) et financements alternatifs (transferts diasporiques, tontines) adapté aux besoins, accompagnée d'une formation en comptabilité/gestion |
| <b>Renforcer les compétences</b>          | Renforcer les compétences des municipalités pour les demandes d'accès aux financements  | Expertise technique et ingénierie financière dans l'ensemble du processus de projet du développement urbain (définition, recherche de financement, organisation)                                  |

**Localiser le financement pour un développement territorial inclusif et durable**



## France

### OBJECTIF

### MESURE

### LEVIER

2023 2030 2040

2050 : OBJECTIFS

#### Acteurs et gouvernance

Identifier les enjeux et opportunités

Etablir un diagnostic des enjeux territoriaux, des affinités internationales des territoires et des cadres potentiels de coopérations

Connaissance des cadres possibles (coopération décentralisée, réseaux européens, internationaux, programmes européens), SWOT, innovations sociales / industrielles / environnementales

Coopérer

Encourager les coopérations de collectivités à différents niveaux : - coopérations transfrontalière à portée opérationnelle, coopérations thématiques européennes en réseau, coopérations décentralisées nord-sud, réseaux internationaux de plaidoyer

Désigner des élus et techniciens référents de la coopération dans les collectivités, s'appuyer sur des plateformes dédiées

Pérenniser

Pérenniser les coopérations multi-acteurs dans la durée pour partager une culture commune et avoir des impacts

Inscription dans programmes et outils de coopération européens (Interreg / GECT / Urbact / Programmes thématiques), du Ministère des Affaires Etrangères et de l'Agence Française de Développement

Informier et accompagner

Diffuser les cadres de référence internationaux (ODD, réseaux) et européens (Agenda urbain programme) auprès des collectivités

ODD Guidelines thématiques de l'ONU - RFS C et référentiels européens, conventions

Harmoniser

Associer les stratégies des entreprises (grandes entreprises, PME, Start-ups) et mesurer leur participation aux ODD ou objectifs de l'agenda européens

Guides • baromètres • labels

Porter à l'international

Porter à l'international la Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030 en y intégrant des objectifs chiffrés, spécifiques, définis à court, moyen et long termes.

Organisation d'événements et communication • planification écologique

Inclure

S'appuyer sur les coopérations de la société civile (culturelles, universitaires...) et sur les femmes et les plus vulnérables dans les solidarités pour une approche bottom-up

Soutien à des coopérations de terrain • formation

#### Enjeux économiques et financement

Financer de manière responsable

Faire évoluer les dépenses publiques et la législation pour intégrer les ODD et l'écoconditionnalité dans les processus de coopérations

Organiser les lignes de dépenses, taxes et subventions en tenant compte des enjeux

Ecoconditionnaliser

Conditionner l'aide financière au respect de principes et critères environnementaux et sociaux (normes environnementales)

Utiliser le contrat comme mode d'action et poser une éco-conditionnalité sur le financement en montrant l'additionnalité positive

Mutualiser les expertises pour mettre en place un véritable Agenda territorial européen

Ancrer l'apprentissage des ODD et les solidarités pour réduire les inégalités

Financer la territorialisation des ODD et nouvelles boussoles



## Liban

#### Acteurs et gouvernance

Soutenir les administrations

Renforcer les capacités des collectivités locales et mobiliser du personnel pour améliorer le fonctionnement des administrations

Volontariat d'anciens salariés • mobilisation de la jeunesse participation citoyenne • diaspora

Dialoguer

Etablir un dialogue entre les parties prenantes de l'aménagement du territoire

Création d'agences d'urbanisme • organisation de formations • poursuite des coopérations décentralisées

Sécuriser le foncier

Reconnaître et sécuriser les différents régimes fonciers pour une meilleure inclusion

Création d'une chaîne foncière et d'un cadastre, Social Tenure Domain Model (logiciel opensource multipartenaires fournissant des informations sur les relations entre les personnes et la terre)

Inclure

Ne laisser personne de côté dans la planification stratégique de la ville

Stratégie de développement de la ville

Accessibiliser

Renforcer l'accès aux services des personnes vulnérables (femmes, jeunes, précaires...)

Sensibilisation et renforcement des capacités des collectivités • services de soutien personnalisés

Decentraliser

Autonomiser les gouvernements locaux pour mieux répondre aux besoins des communautés

Coopérations décentralisées locales • partenariats informels/public-privés-population

Renforcer

Renforcer les services de base par la création d'outils souples et adaptables

Développement des agences de développement territorial

Accompagner

Cibler les plus vulnérables (précaires, handicapés, femmes, jeunes...)

formation professionnelle • sensibilisation des communautés à leurs droits • Investissement pour les jeunes entreprises qui encouragent les enseignements tirés de l'informalité

Mutualiser

Mutualiser les moyens entre collectivités en matière de ressources financières et humaines dans la mise en oeuvre de l'agenda 2030 pour le développement économique local

Partenariats et coopérations • subventions de petite échelle mais avec un fort impact

Assouplir les financements

Adapter les instruments financiers aux cycles de crises en les rendant plus souple

Prêts souverains • subventions • flexibilité des remboursements

Coordonner

Renforcer les mécanismes de coordination et de mise en cohérence entre les bailleurs de fonds, la société civile, le secteur privé, et le gouvernement

Partenariats collaboratifs

Placer la coopération décentralisée au centre de la planification urbaine

Réduire les inégalités par la montée en compétence des acteurs du développement

Favoriser le fléchage des financements au niveau local sur des projets favorisant les solidarités

#### Enjeux économiques et financement



FEUILLE DE ROUTE



# PARTIE 3 : RECOMMANDATIONS

## Recommandation 1

Constat : Le manque de cohérence entre les initiatives internationales, les politiques nationales et les priorités locales rendent la mise en œuvre de projets peu effective au niveau local.



## Adapter les engagements internationaux, régionaux et européens à la réalité des territoires

- Inciter les Etats à développer des « Agendas 2030 locaux » pour territorialiser les objectifs
- Renforcer les coopérations transversales/verticales à travers la mise en œuvre de plateformes collaboratives multi-acteurs et non étatique, en open data
- Mutualiser les capacités pour réduire les coûts et renforcer la cohérence des territoires

### COP Territoriale en Guadeloupe, 2023 (FRANCE)

La plénière de lancement de la territorialisation de la planification écologique s'est déroulée le 14 novembre 2023. L'ensemble des parties prenantes (élus de Guadeloupe, services de l'État, représentants des collectivités, entreprises, secteur associatif) ont engagé une discussion pour définir une feuille de route cohérente et partagée afin de rendre la Guadeloupe mieux armée et plus résiliente face au changement climatique.

## Recommandation 2

Constat : La plupart des systèmes de financement actuellement en place aux niveaux national et international ne parviennent pas à mobiliser les collectivités de manière efficace, souvent en raison de leur rigidité face aux aléas. Celles-ci, face à des contraintes telles que le manque de ressources humaines et financières ainsi que l'accès limité aux marchés des capitaux, demeurent sous-utilisées dans les mécanismes de financement existants.



## Renforcer et mettre en place des financements internationaux plus souples à destination de tous

- Identifier des sources de financement non-souveraines afin de faciliter l'accès des villes à des ressources financières sans augmenter le niveau d'endettement des pays.
- Assouplir les règles de financement dédiées aux collectivités, par exemple, celles du FICOL de l'AFD, pour rendre le processus plus flexible et adapté aux besoins locaux.
- Proposer des offres de micro finance pour inclure les ménages traditionnellement exclus des systèmes bancaires ; et miser sur des fonds de garantie internationaux et locaux, allant au-delà des simples transferts de fonds, afin d'encourager les banques locales à octroyer des prêts.

### Facilité de financement des collectivités territoriales, 2014 (FRANCE)

La Facilité de financement des collectivités territoriales (FICOL) est un outil de financement de l'AFD qui permet de financer des projets de développement mis en œuvre par des collectivités territoriales françaises dans le cadre de leurs partenariats internationaux. Son objectif est de soutenir le développement local de collectivités étrangères et de promouvoir les savoir-faire français afin de diffuser des bonnes pratiques environnementales et sociales.

## Recommandation 3

Constat : Aujourd'hui, les investissements se concentrent davantage sur la ville « formelle » plutôt que sur la ville « informelle ». Bien que ces initiatives et ces financements soutiennent la coopération internationale dans les services de base, elles ne promeuvent pas les interventions transversales dans ces secteurs et quartiers, excluant ainsi une grande partie de la population des bénéficiaires de ces coopérations.



## Reconnaître, inclure et mobiliser l'informel dans les coopérations

- Accepter et reconnaître les quartiers informels et leur importance à travers leurs intégrations dans les stratégies urbaines (plan d'urbanisme, priorités, etc.)
- Flécher des projets de coopération dans les quartiers informels, en planifiant conjointement avec les communautés locales.



- Adapter la loi Oudin-Santini, qui autorise les collectivités françaises à consacrer jusqu'à 1% de leur budget à un secteur, aux services essentiels (eau & assainissement, énergies, transports et déchets) pour financer la solidarité internationale dans des quartiers, y compris informels.

### Maisons 3ZÉRO, 2021

Développées par l'association ACTED, ces maisons sont des espaces de collaboration créés pour stimuler les partenariats, les innovations et les solutions des acteurs locaux. Dédiées à la réalisation d'un monde 3ZÉRO (Zéro Carbone, Zéro Exclusion et Zéro Pauvreté), elles ont trois fonctions : connecter les acteurs au sein et entre territoires, libérer le potentiel humain via le renforcement de capacités, et promouvoir les innovations locales. Actuellement, quatre Maisons 3ZÉRO existent : Manille (Philippines), Douchanbé (Tadjikistan), Colombo (Sri Lanka), Yangon (Myanmar).

### Recommandation 4

*Constat : Dans les projets de coopération, le manque de transparence et de réciprocité est préoccupant. L'instauration de contrats offre une solution pour intégrer l'épuisement des ressources et les impacts environnementaux, en définissant clairement les responsabilités des parties impliquées.*



### Rendre opérationnel le concept de « contrat », et intégrer aux partenariats les clauses d'éco-conditionnalité et de réciprocité

- Construire un cadre légal pour inciter la mise en place de dispositifs de contrôle de réciprocité et d'éco-conditionnalité des projets.
- Établir des accords de coopération centrés sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) pour les initiatives locales, en collaboration avec des organisations de la société civile, afin de formaliser des engagements à plusieurs niveaux.
- Partager à travers les réseaux des initiatives, des guides et des expertises pour que les avantages et les efforts soient partagés de manière équitable entre les parties impliquées.

### Le principe d'éco-socio-conditionnalité, Nouvelle Aquitaine (FRANCE)

Voté par les élus régionaux en 2023 à la suite d'une longue concertation, ce principe permet à la Nouvelle Aquitaine de conditionner ses financements à des critères environnementaux, économiques et sociaux. Ces critères seront progressivement adaptés aux politiques publiques régionales. L'initiative est une des composantes de la feuille de route régionale pour la transition énergétique NéoTerra, qui vise à améliorer les politiques environnementales sans délaisser les questions d'inclusion sociale et de lutte contre les discriminations.

### Recommandation 5

*Constat : Bien que plus de 10 000 projets de coopération aient impliqué près de 5000 collectivités françaises, le domaine des finances locales n'avait jusqu'ici fait l'objet d'aucune coopération. De plus, sans le renforcement des compétences au niveau local, l'impact des coopérations, que ce soit le domaine, demeure limité*



### Renforcer les compétences des collectivités locales dans le domaine des finances locales à travers la coopération décentralisée

- Accompagner les collectivités dans la recherche de co-financements, afin de renforcer leurs projets locaux par des partenariats financiers diversifiés.
- Renforcer les compétences techniques des administrations locales par le biais de programmes spécifiques, améliorant ainsi leur capacité à gérer efficacement les finances et à mettre en œuvre des projets.
- Mettre en place des outils de suivi et de gestion des dépenses, permettant aux collectivités de garantir une utilisation optimale des ressources et une transparence dans leurs processus financiers.

### Appel à projets « Finances locales » en soutien à la coopération décentralisée, 2023

La délégation pour les collectivités territoriales et la société civile (DCTCIV) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français, en collaboration avec le réseau mondial Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), lance le premier appel à projets en soutien à la coopération décentralisée dans le domaine des finances locales pour accélérer la mise en œuvre des ODD. Cet appel à projets vise à soutenir les initiatives conjointes des collectivités territoriales françaises et étrangères qui auront pour objectif d'améliorer les capacités des collectivités locales en matière de gestion des finances locales.





### La revitalisation de la Foire Internationale Rachid Karamé, à Tripoli

Dans le cadre du projet de coopération en gestion urbaine et développement territorial, en partenariat avec la Communauté Urbaine de Dunkerque, la Municipalité de Tripoli, la Municipalité de Zgharta/Ehden, la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme Françaises, l'Agence d'urbanisme Flandre-Dunkerque (AGUR) et Cités Unies Liban/Bureau Technique des Villes Libanaises, avec le soutien du Ministère français de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE), un concours sur la revitalisation de la Foire Internationale Rachid Karamé de Tripoli a été lancé.

#### Objectifs du concours :

- Mettre en lumière le rôle crucial d'une agence urbaine en prenant la Foire Internationale de Tripoli comme exemple de revitalisation urbaine.
- Faire connaître aux jeunes le patrimoine en danger dans leur territoire.
- Permettre aux jeunes de se sentir acteurs.
- Améliorer la communication entre les jeunes et les municipalités.

Les participants (élèves de primaire, lycéens et étudiants en architecture) ont été invités à exprimer leur créativité à travers différentes formes d'expression (bande dessinée, texte, concept novateur). Ce concours a démontré la capacité de l'agence urbaine à mobiliser la communauté et à stimuler la réflexion et l'innovation en matière de revitalisation urbaine.

## Conclusion

Repenser les coopérations implique de sortir des échelles spatiales afin de dépasser les frontières traditionnelles des cadres de l'action. Les multiples types de partenariats (sud-sud, nord-sud, transfrontaliers, multiscalaires, urbain-rural) permettent la mutualisation des connaissances et des outils entre les territoires. En plus de favoriser la pérennisation des coopérations, la mutualisation des capacités permet une homogénéisation des compétences, et donc une meilleure adaptation des territoires et une réduction des inégalités sociales et territoriales.

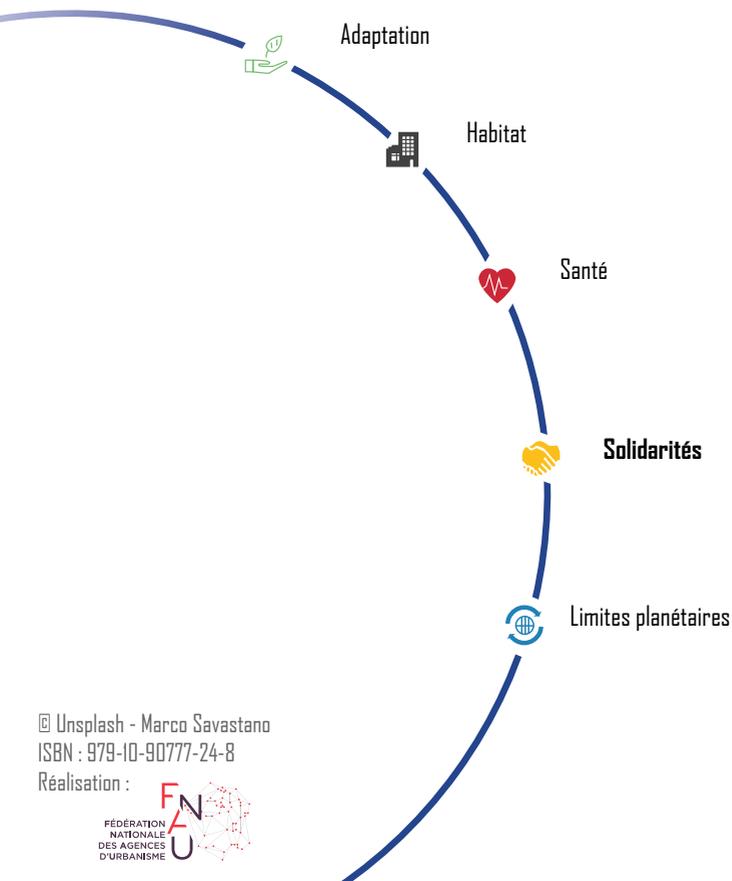
Si les collectivités ne sont pas suffisamment formées et sensibilisées pour utiliser les outils à leur main, elles devront faire face à de nombreuses difficultés. Dans le cas contraire, leurs nouvelles capacités à gérer leur

territoire et à transformer les vulnérabilités en potentialité s'appuient sur des outils souples et adaptables aux spécificités territoriales, comme la micro-finance. Ces solidarités devraient permettre une meilleure cohérence des territoires.

Le maintien des coopérations interterritoriales nécessite de rompre avec les dynamiques de domination pour se concentrer sur la réciprocité des actions. Le décloisonnement entre acteurs de solidarité locale et nationale, mais aussi avec le monde de la recherche, les associations de la société civile, les syndicats et le service public, permettent de faire apparaître la communauté d'intérêt qui lie les humains les uns aux autres, afin de pérenniser les partenariats et de compenser les injustices et les disparités spatiales.



Lancé en juin 2011, le **Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT)** est une plateforme d'échanges et de valorisation de l'expertise des acteurs français de l'urbain à l'international. Il s'agit d'un partenariat multi-acteurs soutenu par les Ministères de l'Europe et des Affaires Etrangères, de la Cohésion des Territoires, de la Transition Ecologique et Solidaire, et de la Culture. Il fédère près de deux cents organismes représentant la diversité de l'expertise urbaine française, contribuant à la construction d'une vision française partagée, fondée sur la capitalisation d'échanges et d'expériences innovantes et durables. <https://www.pfvt.fr/>



© Unsplash - Marco Savastano

ISBN : 979-10-90777-24-8

Réalisation :

